Cadre de Mémoire Technique

**Lot 3**

Le rôle du mémoire technique est de pouvoir juger la valeur de l’offre s’agissant des critères rappelés ci-après.

Le document doit être cohérent, et rédigé en fonction des spécificités de l’opération.

L’utilisation de la trame de mémoire technique fournie dans le dossier de consultation des candidats (DCE) est obligatoire.

Sauf lorsque les variantes sont expressément autorisées – et dans les limites et conditions alors prévues – le candidat ne devra, en aucun cas, modifier les prestations, matériaux et modes de construction prévus par le dossier de consultation des candidats.

Le mémoire technique devra, le cas échéant, être modifié par le candidat après négociation.

Dans le cas où le candidat est attributaire, le mémoire technique devient **un document contractuel** dont le niveau de hiérarchie par rapport aux autres pièces est défini dans le CCAP.

En cas de non-respect des engagements pris dans le présent mémoire, des pénalités pourront être appliquées conformément aux dispositions du CCAP, et ce, sans préjudice de la mise en œuvre d’une procédure de résiliation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Sous-critères** |
| Méthodologie,  Organisation du chantier en site occupé,  Procédés d'exécution particuliers (y compris réduction des nuisances) | * Mesures assurant la propreté, l’hygiène et la limitation des nuisances sur le chantier * Démarche spécifique mise en œuvre pour garantir la qualité des prestations sur le chantier * Assistance technique durant l'année de parfait achèvement) * Mesures prises par le candidat pour garantir le respect des délais |
| Qualité des produits et matériels | * Liste des produits, matériaux et matériels qui seront mis en œuvre * Ensemble des fiches techniques correspondantes |
| Moyens humains affectés spécifiquement au chantier | * Organisation de l’équipe affectée à l’opération * Moyens spécifiques affectés aux opérations préalables de réception * Moyens techniques affectés au chantier |

|  |  |
| --- | --- |
| Gestion responsable des travaux,  Prévention et gestion des déchets sur chantier | * Démarche en faveur de la réduction des gaz à effet de serre * Prévention et gestion (tri) des déchets sur chantier |
| Impact environnemental des matériaux proposés | * COV, polluants divers * Labels ou certifications environnementales * Dispositifs de production ou de transport permettant de limiter l’impact carbone et/ou sur la biodiversité du produit |

# Au titre du critère – « Méthodologie, Organisation du chantier en site occupé, Procédés d'exécution particuliers (y compris réduction des nuisances), il appartiendra au candidat de justifier : (4 pages maximum)

## Des mesures assurant la propreté, l’hygiène et la limitation des nuisances sur le chantier

Quelles dispositions spécifiques seront prises :

* pour limiter les nuisances sonores ?
* pour conserver la zone de travaux propres et protéger les ouvrages finalisés ou conservés ?
* pour garantir l’hygiène, la sécurité et la santé des employés tout au long de l'intervention ?

## De la démarche spécifique mise en œuvre pour garantir la qualité des prestations sur le chantier

* Quelle démarche spécifique sera mise en œuvre pour garantir la qualité des prestations aux différentes phases de l’opération (études, préparation de chantier, travaux) ?
* Quelle méthode d’autocontrôle sera mise en place aux différents stades d’avancement des travaux ? Indiquer les points contrôlés, l’implication de l’encadrement du chantier et les documents attestant de la bonne réalisation de cet autocontrôle.

## Assistance technique durant l'année de parfait achèvement (organisation du candidat, délais et modalités d'intervention)

* Quelle est l’organisation prévue pour assurer les interventions contractuelles pendant cette période ? (prise de RDV, suivi des interventions, retours réguliers auprès du Maitre d’Ouvrage avec transmission de quitus etc.)
* Quels sont les délais d’interventions, y compris en cas d’urgence ?
* Quelles sont les modalités de passation d’informations et de consignes entre l’équipe chargée de l’exécution des travaux jusqu’à leur réception et l’équipe chargée du traitement des désordres de parfait achèvement (organisation et délais) ?

## Mesures prises par le candidat pour garantir le respect des délais

* Quelle est la méthodologie de planification et d’ordonnancement des travaux ? (présentation des outils, jalons et procédures de suivi du planning)
* Quel est le dispositif de gestion des aléas et des imprévus ; quelles sont les mesures anticipées pour limiter les retards et assurer la continuité du chantier ?
* Le cas échéant, quelles mesures seront prises pour optimiser le délai de réalisation ?

# Au titre du critère – « Qualité des produits et matériels », il appartiendra au candidat de fournir :

## La liste des produits, matériaux et matériels qui seront mis en œuvre

* Préciser la position du CCTP correspondante

## Ensemble des fiches techniques correspondantes

# Au titre du critère – « Moyens humains affectés spécifiquement au chantier », il appartiendra au candidat de justifier : (3 pages maximum)

## De l’organisation de l’équipe affectée à l’opération

* + - Fournir l’organigramme complet et détaillé de l’équipe affectée à l’opération en indiquant pour chaque membre, la fonction et les responsabilités, le temps de présence en équivalent temps plein (ETP) ;
    - Présenter l’équipe d’encadrement dédiée au chantier précisant ses expériences professionnelles et décrivant le rôle de chacun dans la conduite du chantier ;
    - Quelles sont les modalités de contrôle par l’encadrement de la bonne compréhension par l’équipe des consignes reçues ?

## Des moyens spécifiques affectés aux opérations préalables à la réception

Quels sont l’organisation et les moyens prévus pour ce chantier, au sein de l’équipe travaux du candidat, pour les reprises à exécuter à la demande du maître d’œuvre ?

## Des Moyens techniques affectés au chantier

Note précisant la pertinence, l’état et la capacité des matériels prévus au regard des besoins du chantier.

# Au titre du critère – « Gestion responsable des travaux, Prévention et gestion des déchets sur chantier », il appartiendra au candidat de justifier de : (1 page maximum)

## Démarche en faveur de la réduction des gaz à effet de serre en phase exécution du chantier

Quelles est la démarche du candidat pour maîtriser sa consommation énergétique ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre ?

## Prévention et gestion (tri) des déchets sur chantier

Note précisant :

* + - L’organisation du tri à la source et mise en place d’espaces de stockage adaptés.
    - Le suivi des filières d’évacuation et de valorisation des déchets.
    - Les actions de sensibilisation et de contrôle pour assurer la bonne application du plan de gestion des déchets.

# Au titre du critère – « Impact environnemental des matériaux proposés », il appartiendra au candidat de justifier : (1 page maximum)

Note précisant, pour les produits utilisés, l’impact environnemental (COV, polluants divers, label ou certifications environnementales, dispositifs de production ou de transport permettant de limiter son impact carbone et/ou sur la biodiversité).